



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 06 Février 2019
CR N° 23**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - MEKSZ Aniko - PUDELKO Françoise
VANEY Nolwenn
Monsieur LUCHESE Anthony - LENOACH Guy

Excusé(es) : Monsieur GILBERT Cédric

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

APPEL : La COC est à la recherche de salles pour les finales de Coupe du Val-de-Marne les dimanche 16 et 23 juin 2019.

APPEL : Le Comité est à la recherche d'une salle pour l'organisation de son Assemblée Générale le vendredi 21 juin 2019.

NOGENT : Afin d'autoriser le sur-classement de votre joueur Yann MEUNIER. Merci de nous faire parvenir l'autorisation parentale.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

Rencontre Paris 18^{ème} HB / Stella St Maur HB 2 du 02-03/02/2019 :

Paris : Manque secrétaire et chronométreur sur FDME. Amende suit.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

Rencontre ES Sucy HB 2 / Martigua SCL 1B du 02-03/02/2019 :

Martigua : Manque Officiel Responsable sur FDME. Amende suit.

Rencontre ES Sucy HB 2 / US Créteil HB 3 du 09-10/02/2019 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 11h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL 1C / CHB Bry 2 du 02-03/02/2019 :

Bry : Votre équipe ne s'est pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

5^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CS Valenton 2 / Stella St Maur HB 3 du 31/01/2019 :

St-Maur : Le Joueur CADENNE Maxime a participé à 2 rencontres de championnat dans 2 équipes différentes (St Maur 2 et 3). De ce fait la règle du doublage est non respectée. La rencontre du

plus bas niveau est pénalisée, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 4 / CS Valenton 2 du 16-17/03/2019 :

La COC donne son accord pour jouer cette rencontre le dimanche 17 mars 2019 à 16h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 17 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre Marolles HB / US Créteil HB 2 du 19-20/01/2019 :

La COC entérine le score de la rencontre, 40 à 37 en faveur de Créteil. Le classement sera actualisé.

Rencontre Marolles HB / AS Saint-Mandé HB 2 du 02/02/2019 :

Marolles : Vous avez match perdu par pénalités sportive et financière pour non-respect du règlement en cas d'absence d'arbitre désigné. Le classement sera actualisé.

Rencontre ES Sucy HB / ES Vitry du 02/02/2019 :

Sucy : Vous avez match perdu par pénalités sportive et financière pour non-respect du règlement en cas d'absence d'arbitre désigné. Le classement sera actualisé.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B

Rencontre CHB Bry 2 / HBC Choisy le Roi du 08-09/12/2018 :

La salle de Choisy étant indisponible le 16-17 février, les rencontres sont inversée. Le match aller aura lieu le mardi 12 février 2019 à 20h45 au gymnase René Rousseau à Choisy le Roi. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Choisy le Roi / CHB Bry 2 du 16-17/02/2018 :

La salle de Choisy étant indisponible le 16-17 février, les rencontres sont inversée. Le match retour aura lieu le samedi 16 février 2019 à 21h00 au gymnase Félix Faure à Bry sur Marne. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

COUPE DU VAL DE MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre US Alfortville HB / CHB Bry : **RAPPEL**

La COC attend l'accord du club de Bry pour jouer le lundi 4 mars 2019 à 20h30.

MOINS DE 15 ANS

Rencontre Stella St Maur HB / ES Sucy:

La COC attend l'accord du club de Sucy pour jouer le mardi 19 février 2019 à 20h30.

MOINS DE 13 ANS

Rencontre US Créteil HB 2 / Entente Plesséenne HB:

La rencontre aura lieu le mardi 12 février 2019 à 19h15. (PDS)

MOINS DE 11 ANS

Rencontre US Fontenay HB / US Ivry HB:

La rencontre aura lieu le mardi 12 février 2019 à 18h30.

Propositions manquantes :
Stella St Maur HB / US Créteil HB 2
ES Sucy / Villiers EC HB

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre CA l'Hay-les-Roses HB / HBC Choisy le Roi :

La COC attend l'accord du club de Choisy pour jouer mercredi 6 février 2019 à 21h00.

Rencontre ES Sucy / RSC Champigny:

La rencontre aura lieu le mercredi 13 février 2019 à 21h00.

MOINS DE 15 ANS

Propositions manquantes :

ES Sucy / Villiers EC HB

MOINS DE 13 ANS

Rencontre Chennevières HBC / Villiers EC HB :

La COC attend l'accord du club de Villiers pour jouer un mardi ou vendredi à 19h15.



COMMISSION « JEUNES »

MPL20/2018

Valenton, le 6 Février 2019

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

A TOUS LES CLUBS

Moins de 11ans Filles

Poule unique :

- Rencontre **Alfortville / Ivry** du 8 décembre reportée. L'horaire proposé par Alfortville (18h00) semble très raisonnable à la commission. Un nouveau refus d'Ivry la conduira à entériner le forfait d'Ivry.
- Rencontre **Ivry / Kremlin Bicêtre** du 10 février. Merci aux 2 clubs de s'entendre pour choisir d'un commun accord une date de report.

Moins de 11ans Garçons

Poule A

- Rencontre **Chennevières / Maisons-Alfort** du 19 janvier : Merci au club de Maisons-Alfort d'étudier les propositions du club de Chennevières (12 - 19 février ou 13 avril). **RAPPEL**

Poule B

- Rencontre **Joinville / Kremlin Bicêtre** du 3 février : Merci aux deux clubs de s'entendre au plus vite sur une date de report.

Poule C

- Rencontre **Arcueil / Kremlin Bicêtre** du 3 février : Arcueil, votre joueur Max HOBE n'est pas qualifié à la date de la rencontre. Vous avez match perdu par pénalité sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Poule D

- Rencontre **Chevilly / Fontenay** du 23-24 mars : les 2 clubs sont convenus d'une date de report (samedi 13 avril). Reste à préciser l'horaire de la rencontre afin de faire la saisie dans Gest'hand.

Poule E

- Rencontre **Bry / Maisons Alfort** du 19/20 janvier- Merci aux deux clubs de s'entendre au plus vite sur une date de report. **2^{ème} RAPPEL**

Poule F

- Rencontre **Villejuif / Ormesson** du 19/20 janvier : La rencontre n'ayant pas eu lieu- Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report. **2^{ème} RAPPEL**

Moins de 13ans Filles

Poule A

- Rencontre **Saint Maur / Ivry** du 10 février : En raison de l'indisponibilité de la salle Brossolette le dimanche matin, la rencontre est décalée à 14h00 au même endroit.

Moins de 13 Garçons

Poule A

- Match **Ivry / Créteil** du 2/3 février. Le club de Créteil joue le 13/14 avril en Challenge. Merci au club d'Ivry de proposer une autre date pour le report.

Poule D

- Match **Valenton / Villejuif** du 15-16 décembre. Reportée au 1^{er} février, pas de FDME, la rencontre a-t-elle eu lieu ?.

Poule F

- Match **Sucy 2 / Bry** du 19/20 janvier : Merci à Bry de répondre à la proposition de report de Sucy (samedi 13 avril à 14h00 au gymnase du Piple)
- Match **Fontenay / Bonneuil** du 02/03 février : L'équipe de Bonneuil ne s'étant pas présentée, merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report.

Tournois Mini Hand

Il est dommage d'avoir toujours 2 tournois sur une même date !

10 Février	Fontenay sous-bois
17 Février	Valenton
17 Février	Le Plessis Trévisé
10 Mars	Joinville
17 Mars	Maisons Alfort
24 Mars	Cachan
24 Mars	Marolles
31 Mars	Ormesson
31 Mars	Hay les Roses
7 Avril	Chennevières
13 Avril	Vitry
14 Avril	Bonneuil
12 Mai (matinée)	La Caudacienne
19 Mai	Sucy
26 Mai	Arcueil
9 Juin	Champigny


Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

Pour la Commission

Michèle PETIT-LETURGEZ

La Présidente de la COC 94

Martine CORMERAIS



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.